

Interpellation présentée par la députée:

Mme Sandra Borgeaud

Date de dépôt : 23 août 2008

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Incohérence à Genève en matière de droit agricole

Il y a une incohérence totale à Genève en matière de droit sur les terrains agricoles.

Un parent qui hérite de sa famille un terrain agricole ne peut pas faire de l'agriculture sur son propre terrain. L'Etat empêche des personnes de se recycler dans un monde agricole pour refaire vivre les produits naturels dans notre canton.

Ma question est la suivante :

Pourquoi refuse-t-on à des gens non-agriculteurs d'utiliser leurs propres terrains à des fins agricoles, alors qu'on tolère que des agriculteurs louent leurs terrains à des privés ?